

Invitation presse

Bruxelles, le 22 mars 2017

Manifestation ce mardi 28 mars pour le droit des travailleurs.ses sans papiers à Bruxelles

Ce 28 mars, la FGTB, la CSC et la Coordination des travailleurs sans papiers manifesteront pour dénoncer l'exploitation dont sont victimes les sans papiers dans de nombreux chantiers à Bruxelles et plus particulièrement, dans le cadre de la mise à 4 voies de la station Art-Loi. Elles interpellent les ministres Didier REYNDERS, en charge de BELIRIS, Rudi VERVOORT, président de la Région de Bruxelles-capitale, Didier GOSUIN, en charge de l'Emploi, et Pascal SMET, chargé des Travaux publics, afin que la Région bruxelloise et le Ministre fédéral en charge de Beliris assument leur responsabilité face à ces pratiques illégales et intègrent ces travailleurs-euses dans notre Etat de droit.

L'observatoire de la santé dénombre 100.000 travailleurs sans-papiers à Bruxelles sans droit de séjour. Ces travailleurs-euses sont victimes d'une législation qui privilégie l'arbitraire d'une administration et de son Secrétaire d'Etat. Criminalisés, ils subissent la pression de la peur de se voir expulser. Pour survivre, ils n'ont d'autre issue que le travail souterrain, sans protection sociale, avec un salaire dérisoire et des conditions de travail précaires. Ces 100 000 personnes n'ont donc pas accès au logement et leur accès à la santé reste limité et conditionné.

La coordination des sans-papiers, la CSC et la FGTB veulent mettre la région Bruxelloise face à ses responsabilités. Actuellement la région ferme les yeux sur les sous-traitants qui exploitent ces sans papiers.

Nous exigeons de la région des marchés publics avec des clauses sociales, la régularisation des sans papiers. Pour ce faire, elle a des outils : l'avis d'initiative du conseil économique et social de la Région bruxelloise (CESRB), les possibilités de légiférer dans le cadre de la transposition de la directive sanction et du Permis unique et la gestion des marchés publics.

Parcours de la manifestation de ce mardi 28 mars :

- 12h15 : Cabinet REYNDERS - Rue des petites Carmes, 15 à 1000 BXL
- 13h00 : Cabinet VERVOORT – Rue Ducale n°7-9 à 1000 BXL
- 13h30 : Station de Métro ARTS LOI
- 14h15 : Cabinet GOSUIN – Bd St Lazare, 10 à 1210 BXL
- 14h45 : Cabinet SMET - Boulevard du Roi Albert II à 1030 BXL

RENDEZ-VOUS PRESSE 13h30 : station ARTS-LOI

Lieu où les photographies (portraits) de travailleurs sans-papiers qui ont participé aux travaux de rénovation des quatre lignes de métro dans les tunnels bruxellois habillent aujourd'hui les murs des couloirs. Une réalité jusqu'ici occultée, désormais illustrée au grand jour et qui rappelle l'urgence de prendre en compte le droit des travailleurs-euses sans papiers.

Contacts PRESSE :

- **FGTB** : Coline LALOY – 0497/91.44.49
- **CSC** : Ayla SERBEST – 0477/67.35.03
- **Coordination des Sans Papiers**